

Cours théoriques automne 2020

Branches spécifiques hélico - Automne 2020

Les dates prévues pour les cours « hélico » tiennent compte du programme du GVM pour éviter des dates doublons. Le programme « hélico » est intensif, ceci afin de raccourcir le nombre de sessions de cours.
Maximum : 12 élèves

Pour une formation théorique complète et efficace, les élèves sont invités à suivre tous les cours théoriques générales avion du programme général avion (GVM p.ex). Heli-lausanne dispense le complément de formation théorique spécifique à l'hélicoptère pour les 4 branches ci-dessous.

Programme :

Samedi	3 octobre 2020	020 – Connaissances des hélicos - GH
Samedi	10 octobre 2020	020 – Connaissances des hélicos - GH
Samedi	17 octobre 2020	020 – Connaissances des hélicos / révision et qcm - GH
Samedi	24 octobre 2020	070 – Procédures opérationnelles - CV
Samedi	31 octobre 2020	070 – Procédures opérationnelles - CV
Samedi	7 novembre 2020	070 – Procédures opérationnelles / révision et qcm - CV
Samedi	14 novembre 2020	080 – Principes de vol - DV
Samedi	21 novembre 2020	080 – Principes de vol - DV
Samedi	28 novembre 2020	080 – Principes de vol / révision et qcm - DV
Samedi	5 décembre 2020	030 – Planification & performances - YT/VF
Samedi	12 décembre 2020	030 – Planification & performances - YT/VF
Samedi	19 décembre 2020	030 – Planification & performances / révision et qcm - YT/VF

Pré-examens: date à définir selon le programme des examens OFAC

Horaire: de 0800 à 13h30 environ

Lieu : salle théorie bureaux Heli-Lausanne, La Blécherette

Supports de cours : distribués sur place par Heli-Lausanne

Coûts cours théorie: Elèves Héli-Lausanne (théorie & pratique) : CHF 970.- TTC
Elèves autre école de vol (théorie seule): CHF 1'500.- TTC

Programme cours théoriques généraux : www.gvm.ch 021 648 15 25 / Inscriptions via Heli-Lausanne SA.
Les cours peuvent être commencés en tout temps et être suivis sur 2 sessions printemps et hiver.

Conditions générales des cours théoriques proposés par Heli-Lausanne SA :

Heli-Lausanne SA propose à ses élèves pilotes les cours théoriques collectifs des branches spécifiques hélicoptères (Branches 20/30/70 et 80)

Le cours collectif qui a lieu en principe deux fois par année est facturé CHF 970.- TTC/participant, pour autant que la formation pratique soit effectuée chez Heli-Lausanne. Pour les élèves qui effectuent leur formation pratique dans une autre école de vol, le montant des cours est de CHF 1'500.- TTC. Le montant est facturé au début des cours, dès l'inscription confirmée.

Le suivi des cours collectifs est de la responsabilité exclusive du participant. Aucun remboursement, même partiel, n'est accordé sauf cas de force majeure (exemple : refus d'octroi du médical).

Il est possible, d'entente avec l'école, de suivre certaines branches sur une session, puis le reste sur la suivante. Le montant d'inscription est facturé dès l'inscription initiale.

L'élève pilote qui désire répéter l'un ou l'autre des cours lors de la session suivante peut le faire au prix de CHF125.--par branche, pour autant qu'il se soit totalement acquitté du cours de base.

Heli-Lausanne propose des cours privés au tarif de CHF 80.-- /heure, par tranche de 2 heures minimum ; à planifier avec un instructeur d'Heli-Lausanne pour les disponibilités.

Les supports de cours ne sont pas compris dans ces tarifs.

Heli-Lausanne SA / 2020